

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL de la trois cent vingtième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 22 septembre 2008 à 18 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

Confirmé le 6 octobre 2008

Procès-verbal de la trois cent vingtième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 22 septembre 2008 à 18 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
BLANCHETTE, Michel Professeur – Département des sciences comptables	X	
CLÉMENT, David Étudiant – Baccalauréat en sciences sociales		X
GATIEN, Claudette Membre socio-économique		X
THONNARD, Marlène Membre socio-économique	X	
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
VAIVE, Claire Membre socio-économique	X	
<u>PERSONNE CONVOQUÉE :</u>		
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
<u>SECRÉTAIRE :</u>		
MAURICE, Luc Secrétaire général	X	

Le recteur, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 22 h 00.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par monsieur Michel Blanchette, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la trois cent dix-neuvième réunion
 - 2.1 Adoption
 - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Rapports découlant de l'application de la Loi 395 «*Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*»
- 4.- Embauche d'un(e) préposé(e) au comptoir de services et téléphoniste à la Direction des communications et du recrutement
- 5.- Prochaine assemblée
- 6.- Levée de l'assemblée

2.- Procès-verbal de la trois cent dix-neuvième réunion

2.1 Adoption

Sur proposition de monsieur Michel Blanchette, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la trois cent dix-neuvième réunion, et ce, sans modification.

2.2 Affaires en découlant

Le recteur et le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du comité exécutif qu'en ce qui concerne le procès-verbal de la trois cent dix-neuvième réunion, les suites régulières ont été données.

3.- Rapports découlant de l'application de la Loi 395 «*Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*»

Le recteur informe les membres que les documents suivants leur sont transmis pour approbation des rapports découlant de l'application de la Loi 395 «*Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*» :

- Rapport de performance et perspectives de développement
- État de traitement

Après délibérations, sur proposition de monsieur Michel Blanchette, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 320-CX-1379 concernant les rapports découlant de l'application de la Loi 395 «*Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*», laquelle est jointe en appendice.

4.- **Embauche d'un(e) préposé(e) au comptoir de services et téléphoniste à la Direction des communications et du recrutement**

Le recteur informe les membres que suite à la vacance, ainsi qu'à la pertinence de maintenir le poste de préposé(e) au comptoir de services et téléphoniste à la Direction des communications et du recrutement, le Service des ressources humaines et financières a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de monsieur Jean Boileau, directeur à la Direction des communications et du recrutement et de madame France Pétrin, conseillère en gestion des ressources humaines du Service des ressources humaines et financières, a reçu une candidature et l'a retenue pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Caroline Tardif à titre de préposée au comptoir de services et téléphoniste à la Direction des communications et du recrutement, à compter du 23 septembre 2008.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 320-CX-1380 concernant l'embauche d'une préposée au comptoir de services et téléphoniste à la Direction des communications et du recrutement (**Caroline Tardif**); la résolution est jointe en appendice.

5.- **Prochaine assemblée**

La prochaine réunion est prévue pour le lundi 6 octobre 2008.

6.- **Levée de l'assemblée**

Sur proposition de monsieur Michel Blanchette, appuyée par madame Claire Vaive, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 22 h 40.



Le président d'assemblée



Le secrétaire